

Calomnie/usurpation d'identité/violation de la correspondance

Par isalugo, le 06/12/2008 à 19:32

Bonsoir,

Depuis un an, je suis accusée de passer des appels téléphoniques malveillants à la compagne de mon amant. Elle prétend qu'une personne se présentant sous mon nom l'a appellée pour lui raconter par le menu nos rencontres avec des détails très précis.

Le contenu des appels qui m'a été rapporté par mon amant me semble être la paraphrase des mails que j'ai envoyés à celui-ci. Je pense donc que la messagerie de mon ami est consultée par un tiers ainsi que le relevé d'appels de son portable.

Je ne sais s'il s'agit de sa compagne qui l'espionne ainsi, puis invente les appels ou s'il s'agit d'une tierce personne qui cherche à nous nuire. J'ai déposé une main courante à ce sujet, mais la compagne de mon amant refuse de porter plainte afin d'identifier l'auteur. Elle m'a également accusée de lui avoir envoyé une lettre anonyme, puis d'avoir chargé un tiers de l'appeler de ma part.

Tout ceci est faux, mais les détails sont tellement précis que mon ami est maintenant persuadé que j'en suis bien l'auteur et devant mes dénégations, me traite de malade mentale.

Que puis-je faire pour prouver mon innocence?

Merci d'avance.

Par frog, le 04/02/2009 à 19:26

Dans le cas que vous décrivez, une discussion saine vaut sans doute mieux que tous les conseils juridiques possibles, d'autant plus que les services d'Etat, tant l'exécutif que le judiciaire, ont mieux à faire que de démêler des histoires de coeur de ce genre.